

Haïti et l'UNESCO : données et repères essentiels

1. **Date d'adhésion à l'UNESCO** : 18 novembre 1946.
2. **Présence au Conseil exécutif** : non.
 - 3 mandats : 1980-1985, 1997-2001 et 2009-2013.
3. **Présence au sein des Comités et/ou Conseils intergouvernementaux** : 3
 - Commission océanographique intergouvernementale -COI-.
 - Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère -MAB- (Fin du mandat : 38^e session de la Conférence générale).
 - Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international -PHI- (fin du mandat : 38^e session de la Conférence générale).
4. **Délégation permanente auprès de l'UNESCO**:
 - **Ambassadeur et Délégué permanent auprès de l'UNESCO: Mme. Vanessa Matignon, Ambassadeur, Déléguée permanente auprès de l'UNESCO et Représentante auprès de l'OIF.**
Délégués permanents précédents: M. Joseph Wesner Emmanuel (2002- avril 2004) et M. Etzer Charles (1991-2002).
5. **Commission Nationale Haïtienne de Coopération avec l'UNESCO**:
 - **Établissement** : 9 novembre 1950 par décret gouvernemental.
 - **Président (depuis avril 2014):** M. Nesmy Manigat, Ministre de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle.
 - **Secrétaire générale (depuis avril 2004): M. Jean Coulanges.**
 - **Secteurs prioritaires** : Éducation et sciences (promotion des sciences, d'une éducation de qualité à travers le réseau des Ecoles associées...), culture (culture de la paix et de la non-violence, promotion des arts et du théâtre...), information et communication.
 - **Contribution de l'UNESCO au renforcement des capacités opérationnelles de la Commission nationale** :
 - Condat Dormicil, Funcionaria COMINAL Haitiana a/ont participé à/au Séminaire de formation des nouveaux fonctionnaires des commissions nationales pour l'UNESCO d'Amérique latine, 05/2011, Quito Equateur ;
 - **Participation aux Consultations du DG sur le C/4 et le C/5** :
 - **M. Jean Coulanges**, Secrétaire général a participé a la Consultation de la Directrice générale avec les Commissions nationales pour l'UNESCO de la région Amérique Latine et Caraïbes sur la préparation du Projet de Programme et de budget pour 2014-2017 (37/C5), 14-16/9/2012, Montevideo, Uruguay ;
 - **M. Coulanges, Jean**, Secrétaire général a participé à la Consultation de la Directrice générale avec les Commissions nationales pour l'UNESCO de la région Amérique Latine et Caraïbes sur la préparation du Projet de Programme et de budget pour 2012-2013 (36/C5), 07/2010, Port d'Espagne Trinité-et-Tobago ;
 - **M. Jean Coulanges, Secrétaire général** a participé à la 14^{ème} Conférence quadriennale et Consultation du Directeur général avec les Commissions nationales pour l'UNESCO d'Amérique latine et les Caraïbes pour la préparation du projet de budget et programme pour 2010-2011 (35 C/5), 06/2008, Panama City Panama.
6. **Personnalités en relation avec les activités de l'UNESCO** : 1
 - M. Franketienne a été nommé en qualité d'Artiste de l'UNESCO pour la paix le 24 mars 2010 « en reconnaissance de son apport à la littérature francophone et de son engagement pour la sauvegarde et la défense de la culture haïtienne».
 - Mme Michaëlle Jean, Envoyée Spéciale de l'UNESCO pour Haïti (2010-2014).

Nommée en 2010, Mme Michaëlle Jean a démissionné de ses fonctions d'Envoyée Spéciale de l'UNESCO pour Haïti en décembre 2014, à la suite de son élection en tant que Secrétaire générale de l'Organisation Internationale de la francophonie (OIF).

7. Bureau national de l'UNESCO à Port-au-Prince :

- **Etablissement du Bureau :** 26 février 1983.
Directeur: M. Paul Gomis (Sénégal, P-5) nommé le 31 mars 2014.

8. Chaires UNESCO: aucune.

9. Ecoles Associées: 21 (2 maternelles, 6 primaires et 13 secondaires)

- Haïti, membre du réseau depuis 1978.
- Coordinateur National : M. Dieufort DESLORGES au sein de la Commission nationale haïtienne de coopération avec l'UNESCO au Ministère de l'Education Nationale.
- **Activités :**
 - **2009:** Haïti a participé au Séminaire International de l'UNESCO sur l'Education et le Changement Climatique (Siège, juillet 2009) et a organisé le "Rallye jeunesse de l'environnement" (mai 2009).

10. Club UNESCO: aucun.

11. Réserves de la Biosphère: 1.

▪ **La Selle (2012)**

La Selle is Haïti's first biosphere reserve. The area includes a large number of different ecosystems and protected areas like La Visite which is one of the most important biodiversity sites of the country, and the forest reserve Forêt-des-pins, Haïti's biggest pine reserve dominated by the endemic pine specie *Pinus occidentalis*. Important cultural and architectural traditions are preserved in the historic city of Jacmel which is partially included in the biosphere reserve.

The biosphere reserve is located in the Massif de la Selle, containing Haïti's highest peak 'Pic la Selle' (2684 m) and the second most biodiverse region of the country after the Massif de la Hotte. These two mountain ranges form the southern peninsula of the island of Hispaniola, known for its high level of endemism. Most of the endemic species are flowering plants of which 16% are endemic to this region. The area has 22 species of amphibians and 41 species of reptiles, from which two are endemic to the Massif de la Selle.

The area has a great diversity of landscapes and ecosystems: it includes rainforests, mountain pine forests, deciduous forests and high-altitude dry forests. The coastal landscape is dominated by marine coastal ecosystems such as mangroves, lagoons, estuaries and deltas. From a geological point of view, the area has a wide variety of igneous and sedimentary rocks dating to the late Jurassic (140 million years).

The area is home to nearly 4% of the country's population, or about 380,000 people, of which about 68% is in the transition zone. Communities living within or near the area of the reserve, practice several economic activities related to agro-forestry, fisheries, tourism, recreation and leisure, and crafts.

The reserve has important cultural, historical, political, social and religious values. The district of Jacmel, the major city of the South-East department, part of which is located in the reserve has important cultural and historical sites. The historic center of Jacmel still retains "all urban and architectural consistency" dating from colonial times.

The South-East department is also known for its handicrafts, art, architecture, music, and carnaval that are deeply rooted in the rich tradition of the area.

12. Site du Patrimoine mondial : 1.

- **Le parc national historique – Citadelle, Sans Souci, Ramiers (1982)**

Bâties dans le splendide écrin de verdure qu'est le parc national d'Haïti, la Citadelle Laferrière, le Palais de Sans Souci et les bâtiments des Ramiers, qui remontent à l'indépendance de l'île en 1804, forment le premier ensemble architectural construit par des esclaves noirs ayant acquis leur liberté, ouvrage militaire et manifeste politique, ayant valeur de symbole de défense et de liberté.

Si la Citadelle fait office de bâtiments de défense, le Palais de Sous Souci, construit par le nouveau roi de 1806 à 1814, tire sa beauté non seulement de son intégration avec le paysage, mais surtout de son architecture néoclassique unique, mélange réputé inconciliable à l'époque d'escaliers baroques, de terrasses classiques, de jardins étagés inspiré du palais de Postdam et canaux et bassins inspirés de Versailles. Cette diversité confère à l'ouvrage une « indéfinissable valeur onirique ».

13. Liste indicative : 1

▪ Centre historique de Jacmel

Jacmel fut fondée en 1698 à la faveur de l'établissement des comptoirs de vente par la compagnie de Saint-Domingue, alors colonie française, sur l'emplacement d'un ancien village pré-colombien. Répondant à sa vocation première de port d'exportation, comme toutes les villes de l'époque coloniale française, Jacmel est côtière et conserve sa trame urbaine initiale ainsi que son tracé orthogonal malgré sa topographie particulière qui a favorisé le développement de rues piétonnes en gradins très originales. De même, Jacmel a gardé les vestiges du système défensif colonial et vit encore les souvenirs de son histoire récente, celle par exemple, de son rôle dans le mouvement de libération de l'Amérique du Sud. Détruite en grande partie au cours de l'incendie de 1895, Jacmel fut reconstruite suivant le tracé urbain initial à partir de maisons pré-fabriquées comme en Belgique, donnant lieu à une architecture typique, originale de fer et fonte caractérisée par une homogénéité de volume, de formes et de façades.

14. Chefs-d'oeuvre du patrimoine oral et immatériel de l'humanité : aucun.

15. Villes créatives : 1

- Jacmel : Artisanat et arts populaires (2014)

16. Registre de la Mémoire du Monde : aucune inscription.

17. Instruments normatifs de l'UNESCO : 12 ratifiés et 23 non ratifiés.

Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel. Paris, le 17 octobre 2003.	17/09/2009	Ratification
Convention internationale contre le dopage dans le sport. Paris, 19 octobre 2005	17/09/2009	Ratification
Convention sur la protection du patrimoine culturel subaquatique. Paris, le 2 novembre 2001.	09/11/2009	Ratification
Convention concernant les mesures à prendre pour interdire et empêcher l'importation, l'exportation et le transfert de propriété illicites des biens culturels. Paris, le 14 novembre 1970.	08/02/2010	Ratification
Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles. Paris, 20 octobre 2005.	08/02/2010	Ratification

18. Programme de Participation :

- Pour 2014-2015 : 7 requêtes ont été approuvées pour un montant total de **158.550 US\$**
- Pour 2012-2013 : 5 requêtes ont été approuvées pour un montant total de **173.000 US\$ dont 50.000 US\$ d'aide d'urgence.**
- Pour 2010-2011 : 7 requêtes nationales ont été approuvées pour un montant de **178.500 US\$.**

- A la suite du séisme et à l'initiative du GRULAC, **17 projets** ont été soumis par divers Etats membres, en faveur d'Haïti pour un montant total de **437 000 dollars US** (liste détaillée des pays et des montants en fin de ce document).
 - Un projet régional de **46.000 US\$** a également été approuvé au titre du PP.
 - Haïti a bénéficié d'une aide d'urgence de **50.000 US\$**.
- Le total de l'aide approuvée en faveur d'Haïti s'élève à 609.500 US\$.**

19. Programme des Bourses UNESCO :

Depuis 2010, 8 Bourses UNESCO ont été accordées pour un montant total d'US \$ **164,000**.

20. Programme des Bons UNESCO : Haïti ne participe pas au programme.

21. Contribution au budget ordinaire de l'UNESCO pour 2015: payée en totalité

Taux : 0.003%.

Dernier paiement : 25 mars 2015

22. Représentation au sein du Secrétariat : 5 (toutes catégories confondues, dernière mise à jour en octobre 2015)

Postes professionnels non soumis à la répartition géographique : **1**

Selon la répartition géographique du personnel, **Haïti n'est pas représenté** (maximum de 4 et minimum de 2).

23. Programme des Jeunes Cadres :

Non représenté, Haïti est éligible au programme des jeunes cadres. La Commission Nationale a proposé 5 candidats en 2009 mais aucun n'a été retenu.

24. Programme des Experts Associés : Haïti ne participe pas au programme.

25. Célébration des anniversaires avec lesquels l'UNESCO est associée en 2012-2013 et en 2014-2015: aucune.